PAYS DE L'AIGLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	49
VOTANTS	52

L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le dix-huit septembre 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCATION

Datée	du 18/09/2026
Affichée	le 18/09/2026

OBJET

Budget général – Décision modificative n°1 – ANRU – Viabilisation des terrains situés rue de Chennebrun

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Vincent GUERARD, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Jean-Luc BEAUFILS, Marc GÉGU, Olivier CERESER, Nicolas MASSE, Hélène JÉANNE, Romain DEULEY, Brigitte SALVINI, Geoffrey LE DÉAN, François BRIZARD, Serge LEBRETON, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Emilie TISON, Sébastien CHEVALIER, Mehdi AFIF, Marie-Laure LERAISNIER, Jean-Marie GOUSSIN, Fabien REGNIER, Serge DELAVALLÉE, Corine LE BLÉVEC, Vincent COLLO, Frédéric BITTARD, Gilbert MATELOT, François HUREL, Jérôme BIGNON, Fabien FAUQUET, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Wiener FLEURIMOND, Mickaël HERAULT, Xavier GUYET, Jacky DE TAERVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Vincent GUYET, Christine LOUATRON, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL.

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean-Luc NOUAIL
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Fabien REGNIER
Patricia ERNOUX a donné pouvoir à Sébastien CHEVALIER

Représentés : Daniel MARIE représenté par Vincent GUERARD
Delphine PRIEUR représentée par Frédéric BITTARD
Christophe POTTIER représenté par Xavier GUYET

Absents excusés : Pierre DUFAY, Sylvie FARAULT

Absent : Hubert GORET

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-203-BF
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Monsieur LE DÉAN, Vice-Président délégué aux Finances et aux ressources humaines expose aux membres du Conseil que les crédits relatifs à l'opération de viabilisation des terrains rue de Chennebrun dans le cadre de l'ANRU n'ont pas été inscrits Budget Primitif (BP) 2026.

Il convient de procéder à l'inscription des dépenses et des recettes de l'opération, dont la refacturation de la part communale à la ville de L'Aigle et au budget assainissement affermage.

Les écritures proposées sont les suivantes :

Budget général DM 1			ANRU - Viabilisation des terrains rue de Chennebrun - Régularisation suite oubli BP	
INVESTISSEMENT	**Chapitre**	**Article**	**Intitulé / objet**	**Proposition - € TTC**
Dépenses	23	2315	Coût de l'opération - Part CDC (reliquat)	70 000 €
	45	45813	Coût de l'opération - Opération sous mandat - Part Ville et budget annexe assainissement	350 000 €
	23	2315	Crédits non affectés	31 000 €
			Total Dépenses d'investissement	**451 000 €**
Recettes	45	45823	Refacturation du coût de l'opération - Opération sous mandat - Part Ville et budget annexe assainissement	451 000 €
			Total Recettes d'investissement	**451 000 €**
			Equilibre de la section	**0 €**

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales,
- Vu la délibération n ° 2026-12-02-031 du Conseil Communautaire en date du 12 février 2026 portant approbation du budget primitif 2026 du budget général.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

➢ **VOTE** la décision modificative n ° 1 au Budget Général comme présentée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 02 OCT. 2026
Publié en ligne le 02 OCT. 2026
Certifié exécutoire

La Présidente,
Véronique LOUWAGIE

CC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-203-BF
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026